

W. S. I. U. M. Paris
pas en ch.

Jean-Marc CASTELLU
Résidence ASPIN IV
Avenue Nitet
64000 - P A U

U. N. S. I. U. M. PARIS
001212 | 16 JAN 73
ARRIVÉE

B I L A N D E S T R A V A U X :

DE LA PLANIFICATION NATIONALE
A L'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE.

ORSTOM, Paris, 1973

•••••
•••
•

U. N. S. I. U. M. Fonds Documentaire
no. 28234
Cote B

Comment opérer un bilan de mes propres travaux ?

J'avais le choix entre deux méthodes :

- ou bien résumer mes publications : mais, outre le fait que l'auteur n'est pas forcément le mieux placé pour résumer ses propres œuvres, un simple résumé n'aurait pas apporté grand chose de nouveau à la suite du grand nombre de rapports d'activité, bilans théoriques, etc..., produits depuis quelques années. De plus, si l'ensemble de la section ECONOMIE se remet en question, il importe plus de connaître les incertitudes et les hésitations de chaque chercheur que ses certitudes.
- ou bien rédiger une autobiographie de chercheur, certes utile pour l'appréciation des hésitations et difficultés, mais combien difficile à juxtaposer à d'autres autobiographies pour construire un bilan global !

La solution que j'ai adoptée est l'intermédiaire des deux précédentes : il s'agira d'éclairer les travaux entrepris par tous les débats intérieurs, les incertitudes, les hésitations qui les ont marqué, et qui n'ont jamais transpara dans les rapports officiels.

L'écueil à éviter est évidemment une auto-justification "a posteriori" de tout ce qui a été fait : si une étude existe, il semblerait qu'elle se justifie d'elle-même. Cependant, ma propre conception du progrès scientifique veut que l'apport de chaque chercheur soit une étape contestée immédiatement par d'autres chercheurs, ou par lui-même, chacune de ces critiques constituant une nouvelle étape vers une amélioration de la théorie. Il n'est donc pas impossible que l'on trouve ici des critiques à l'égard de positions ardemment défendues dans le passé.

Il me semble (même s'il s'agit d'une justification incosciente et "a posteriori") que l'ensemble des travaux que j'ai effectués depuis mon entrée à l'ORSTOM peut être résumé comme une évolution continue, partant d'une conception classique de l'économie du développement, telle qu'elle était enseignée dans les universités à l'époque (1965), et aboutissant à la remise en question de cette économie du développement, et ceci après avoir découvert qu'elle ignorait délibérément le fait humain, pour mieux justifier le maintien des relations économiques antérieures de domination entre nations développées et nations sous-développées.

Cette évolution personnelle s'est faite en trois étapes :

- Le départ : une étude classique d'économie du développement.
- La transition : une étude éclairant le fonctionnement d'un système fiscal par une analyse sociologique.
- L'aboutissement : l'anthropologie économique des Serer du Sénégal.

1°) LE DEPART : "PLANIFICATION ET AGRICULTURE AU MAROC"

Il s'agit d'un mémoire de 270 pages rédigé en vue des épreuves écrites du D.E.S. de Sciences Economiques (1964-65). Il va de soi que ce travail est essentiellement fondé sur de la documentation, et non sur l'observation de terrain, malgré deux séjours d'été de suite au Maroc, où il a été beaucoup plus question d'assurer un gagne-pain que de discuter avec des responsables marocains.

Ce travail portait, pour l'essentiel, sur la critique du premier Plan Quinquennal marocain. Ce Plan était, à mon avis, caractérisé par une grande distorsion entre :

- une perfection technique remarquable dans les procédures d'élaboration et de construction du Plan, ainsi que des conceptions économiques implicites très "à la pointe" ;
- une réalité sociologique totalement ignorée des planificateurs, à savoir que le Maroc est un pays essentiellement rural (80 % de la population employés, à l'époque, dans l'agriculture).

En effet, ce plan était un plan d'industrialisation lourde", prévoyant l'implantation de deux complexes industriels : un complexe sidérurgique à Nador, et un complexe de superphosphates triples à Safi. Si la conception qui sous-tendait ces projets était justifiée (faire que la plus-value résultant du traitement des minerais reste au Maroc et ne parte pas dans des "pays industriels"), la démarche adoptée devait aboutir à un échec pour les raisons suivantes :

- Isolement total des deux complexes dans l'espace économique marocain (absence de l'infrastructure nécessaire qui aurait conduit à un "effet

d'entraînement" et à la multiplication d'"entreprises-satellites").

Donc : aucun effet d'entraînement sur les productions.

- Aucun effet d'entraînement sur les emplois, puisqu'a été préconisée l'utilisation d'une "technologie avancée". C'est ainsi que la création du complexe de Safi n'a entraîné l'ouverture que de 300 emplois nouveaux, ce qui est dérisoire quand on pense aux sommes investies et au surpeuplement chronique du secteur rural au Maroc. Ces énormes investissements n'ont eu finalement aucun effet d'entraînement par les revenus.

Si la politique économique qui animait ce Plan était pleinement valable, on peut lui reprocher d'avoir négligé les étapes intermédiaires et ceci par méconnaissance profonde du pays.

Le Plan Triennal devait, par la suite, revenir en arrière et accorder la priorité au "secteur rural" grâce au lancement de la "Promotion Nationale" fondée sur la notion d'"épargne-travail" de HURKSE.

Ce que j'ai retiré de ce travail fut de prendre conscience de ce que je désignais à l'époque du terme flou et maladroit de "mentalités", terme fourre-tout qui me servait à englober tout ce qui échappe par définition aux économistes : les faits humains et sociaux. J'en arrivais ainsi à la conclusion que le développement d'un pays devait, avant tout, passer par la transformation de ces "mentalités".

2°) LA TRANSITION : "STRUCTURES SOCIALES ET FISCALITE EN TUNISIE".

Cette étude a été entreprise à la demande de Monsieur le Professeur NICOLAI et remise comme rapport de stage de première année d'élève à l'ORSTOM (1965-66) : il s'agissait de savoir si le système fiscal en vigueur en Tunisie à cette époque était adapté ou non aux structures sociales de ce pays, et s'il était possible de le transformer dans un sens qui permettrait d'agir sur ces structures sociales afin d'aboutir à un système social favorable au développement, notamment en permettant l'apparition d'une catégorie d'entrepreneurs "dynamiques".

Propos vaste, et que ni le temps imparti ni la compétence nécessaire n'ont permis de mener jusqu'au bout. J'ai pu seulement montrer que la fiscalité tunisienne de l'époque était conçue dans une optique de pure rentabilité (entrée des recettes), mais n'avait aucunement été

pensée comme l'un des moyens d'action majeurs d'une politique de développement. Quant à dire dans quel sens il fallait réformer cette politique fiscale (rétablissement de l'impôt de capitation ? abaissement des droits de douane ? etc...), il était prématuré de le faire pour la simple raison que l'on ne disposait, à l'époque, d'aucune étude sur la répartition des revenus en Tunisie ; on ne pouvait recourir qu'à quelques indices plutôt "littéraires" que réellement économiques sur l'existence de strates sociales en Tunisie.

Malgré ce semi-échec, ce travail fut important dans mon évolution personnelle pour deux raisons :

- tout d'abord, il m'avait été demandé de situer cette étude parmi d'autres politiques d'action sur les structures sociales, et notamment en référence avec l'Allemagne de Bismarck, le Japon du Méiji, et la Turquie d'Ataturk. Par là, j'étais amené à comprendre que le chercheur peut être directement sollicité pour concevoir une politique économique : il n'était pas ^{qu'}un observateur distant enfermé dans une "tour d'ivoire"...
- ensuite, je prenais conscience du fait qu'il est indispensable de compléter une analyse économique par une analyse sociologique, tout en n'étant pas parvenu à percevoir comment cette liaison pouvait être faite.

C'est au Sénégal qu'un début de réponse allait être fourni à cette question.

3°) L'ABOUTISSEMENT : ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE DES SERER DU SENEGAL.

L'ensemble des enquêtes menées en milieu Serer faisait partie d'un travail d'équipe sur les "dynamismes économiques différentiels dans le bassin arachidier sénégalais" : je ne reviendrai pas sur la problématique d'ensemble de ces recherches, exposée dans le volume déjà publié sur les Wolof, dans la série "travaux et documents" (Ph.COUPY, J.COPANS, J.ROCH, G.ROCHETEAU).

Je me contenterai d'indiquer l'articulation des enquêtes que j'ai personnellement menées, et les différents débats méthodologiques auxquels j'ai été soumis. On ne trouvera donc en aucun cas une synthèse d'ensemble, puisque c'est justement à cette synthèse que je dois travailler jusqu'en Juin 1973.

a) LA DEMARCHE GENERALE :

A côté de la demande "officielle" de l'équipe (fournir un point de comparaison pour l'étude de la société Wolof mouride), s'affirmait un besoin personnel : pour une fois (et pour la première fois), s'attaquer à une unité économique vivante, et essayer d'expliquer comment l'ensemble fonctionne sans chercher à faire référence "a priori" aux théories économiques enseignées. C'est pourquoi mes propres recherches ont débordé et dans l'espace et dans le temps le cadre qui m'était imparti pour le travail d'équipe.

Ces recherches en milieu Serer ont été conduites en trois étapes :

1ère étape : Description d'un système économique villageois au temps présent, en pays Serer, et analyse du processus de réalisation de l'équilibre économique (adaptation des ressources aux besoins) à ce niveau.

Cette description s'appuyait sur un certain nombre d'enquêtes et de relevés, et bien vite il apparut que l'"économique" était indissociable du reste de l'organisation sociale.

2ème étape : Extension de cette enquête dans l'espace, pour vérifier, notamment, si les principes de l'organisation du travail agricole dégagés dans le village choisi comme référence étaient valables ou non pour l'ensemble du pays Serer.

Le résultat de ces enquêtes fut de montrer que la majeure partie du pays Serer (Sine, Saloum, Baol) obéissait aux mêmes règles d'organisation du travail agricole, tandis que les petits groupes des environs de Thiès (Nones, Ndout, Sèkh, Safènes), dont on ne peut affirmer d'ailleurs qu'ils sont Serer, obéissaient à des règles différentes.

Ainsi, les enquêtes approfondies menées dans un seul village étaient représentatives de la presque totalité de l'ethnie.

3ème étape : Extension de l'enquête dans le temps, en cherchant à qualifier les changements qui se sont produits dans le système politico-économique, et en essayant d'expliquer quels sont les mécanismes qui ont joué pour aboutir à de tels résultats.

C'est tout au long de ces différentes étapes que se sont posés nombre de débats méthodologiques.

b) LES DEBATS METHODOLOGIQUES :

Les difficultés qui se sont présentées tout au long des enquêtes de terrain n'ont pas été résolues d'emblée : un certain nombre d'insatisfactions survenaient à propos d'une enquête ; de ces insatisfactions naissait une nouvelle enquête, qui elle-même créait de nouvelles insatisfactions, et ainsi de suite ... Par conséquent, je vais exposer les débats auxquels j'ai été confronté tout au long de cette recherche, et indiquer les choix qui ont été opérés à propos de chacun de ces débats, débats vécus et non simple répertoire de lieux-communs.

1 -- DEBAT ENTRE L'ENQUETE MONOGRAPHIQUE ET L'ETUDE THEMATIQUE.

Ce débat a déjà été fort bien exposé par J. COPANS dans : "La monographie en question".

Cependant, dans le cas vécu, il n'y a pas eu réellement choix, puisque la monographie de village a été le cadre retenu par l'ensemble de l'équipe travaillant dans le Bassin Arachidier. Le danger du "monographisme" était en partie contre-carré par le fait qu'une problématique commune avait été posée pour l'ensemble de l'équipe, et que les différentes monographies de village prenaient place dans une étude comparative globale.

Néanmoins, dans le cas précis des Serer, la seule référence aux exemples Wolof mourides s'est révélée insuffisante pour comprendre le fonctionnement de l'organisation économique villageoise : une vérification étendue à l'ensemble des pays Serer s'est révélée nécessaire.

2 -- DEBAT ENTRE L'ANALYSE MICRO-ECONOMIQUE ET L'ANALYSE MACRO-ECONOMIQUE.

Le choix de la monographie villageoise comme cadre d'enquête a entraîné un autre danger : celui d'éluider les problèmes économiques à l'échelon national et à l'échelon international ; or, la détermination du cours de l'arachide, par exemple, qui influe directement sur les choix économiques villageois, se produit au niveau international.

Je dois avouer avoir été longtemps victime de cette tendance et avoir cherché à m'enfermer sur mon terrain. Cependant, des discussions avec des Chercheurs du Centre d'Etudes d'Afrique Noire de Bordeaux,

qui s'intéressaient, du point de vue de la science politique, au problème du "relais" entre le gouvernement central et les villages de l'intérieur, m'ont amené à me poser le même problème du point de vue de la science économique : comment la politique économique gouvernementale parvient-elle à l'échelon local ? par quels intermédiaires ? selon quelles déformations ? dans quelle mesure est-elle appliquée ? par quels organes le gouvernement perçoit-il les désirs de l'intérieur du pays ?

Sans être parvenu à répondre à l'ensemble de ces questions, il a été intéressant de se les poser à partir d'un exemple précis et vivant tel que la Loi sur le Domaine National (réforme foncière).

Ainsi, le débat classique entre analyse micro-économique et analyse macro-économique s'est transformé en une interrogation sur les interactions entre l'échelon international, l'échelon national et l'échelon villageois.

3 - DEBAT ENTRE LE QUANTITATIF ET LE QUALITATIF.

Il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'un véritable débat, puisque l'ensemble des membres de l'équipe avait opté pour l'emploi simultané des deux méthodes : relevés quantitatifs et entretiens (qualitatif).

Mais, ce faux problème m'a conduit à établir une distinction très nette entre deux ordres de faits :

- les "opinions" telles que les exprimaient les différents habitants du village au cours des entretiens (la norme).
- les faits mesurés, tels qu'ils résultaient des relevés quantitatifs.

Cette distinction, déjà opérée par GODELIER entre la "loi" et la "règle", s'est révélée très riche, d'une part, comme méthode d'enquête de terrain, parce qu'elle m'a enseigné à confronter différentes "versions" selon des interlocuteurs différents, et non pas à me contenter d'une "version officielle", et, d'autre part, comme méthode de recherche, car les oppositions qui existent entre les affirmations péremptoires et les faits mesurés sont révélatrices de conflits latents, et donc de dynamismes à l'oeuvre, dans la vie économique villageoise.

4 - DEBAT ENTRE L'ENQUETE DE TERRAIN ET LA REFLEXION THEORIQUE.

Le chercheur vivant dans un Centre de l'ORSTOM dans un pays non tempéré est tiraillé entre les exigences contradictoires de plusieurs "communautés scientifiques" dont il relève :

- d'une part, les communautés scientifiques métropolitaines dont l'attente est axée pour l'essentiel sur des problèmes d'ordre théorique,
- d'autre part, les "communautés scientifiques" locales dont les attentes sont différentes : les organismes nationaux et les sociétés d'études, qui demandent plutôt des résultats concrets permettant de passer directement à l'action ; les Centres de l'ORSTOM en s'exerçant une pression très forte pour valoriser le "chercheur de terrain" ; enfin, l'université, qui reste le seul refuge pour le chercheur préoccupé de problèmes d'ordre plutôt théorique.

Pour l'essentiel, le chercheur est pris dans une contradiction entre l'attente de sa direction scientifique en métropole (attente d'ordre plutôt théorique) et la pression exercée à son insu dans les centres extra-métropolitains (valorisation de l'"homme de terrain").

Dans ces conditions, il est difficile d'établir des règles générales ; personnellement, j'avais adopté un rythme rapide : courts séjours sur le terrain, courts séjours en bureau. Toutefois, il ne faut pas oublier que le travail de bureau est consacré en grande partie au dépouillement, au classement et à l'exploitation des données de terrain. Finalement, on en arrive à cette conclusion que très peu du temps de travail d'un chercheur est consacré à la réflexion théorique ! (et encore fais-je entrer l'information bibliographique dans le temps imparti à la réflexion théorique !).

A ce débat, s'en superpose un autre : quand estimer que les enquêtes de terrain sont terminées ? Chaque enquête faisant naître de nouvelles insatisfactions, c'est autoritairement (et non rationnellement) que j'ai décrété la fin du travail de terrain. Il en sera de même pour la réflexion théorique et la rédaction de synthèse.

5 - DEBAT ENTRE LA PARTICIPATION ET LA DISTANCIATION.

Le chercheur de terrain doit-il chercher à vivre exactement comme les habitants du village, pour mieux comprendre ce qui

s'y passe, ou doit-il, au contraire, être un observateur purement extérieur ?

Je pense qu'il n'y a pas de solution valable uniformément : chacun réagit en fonction de son tempérament personnel ; l'essentiel est que la solution retenue l'aide à conserver un certain équilibre qui lui permette de faire face à différentes situations.

Quelle que soit cette solution, s'ouvre aussitôt un "jeu" entre trois personnages : le chercheur, l'enquêteur-traducteur et l'informateur. Chacun des protagonistes a des intérêts différents à ce jeu :

- le chercheur : la recherche d'une certaine "vérité", qu'il croit objective.
 - l'enquêteur-traducteur
 - l'informateur
- } l'affirmation de la prééminence de leurs propres clans dans la vie villageoise.

A son insu, le chercheur est "manipulé" dès le départ (choix d'informateurs préférentiels par l'enquêteur-traducteur, etc...), et, s'il n'y prend pas garde, il ne lui sera présenté qu'une "version officielle", présentant un aspect idyllique de la vie villageoise. Ce n'est donc que progressivement que j'ai découvert qu'il n'y avait pas de vérité unique, mais seulement des versions contradictoires, et que tout l'intérêt de la recherche de terrain est dans la confrontation de ces versions contradictoires.

6 - DEBAT ENTRE L'EMPIRISME ET LE RATIONALISME.

Deux attitudes s'opposent sur la façon dont il faut affronter le terrain :

- l'attitude empiriste, pour laquelle "les faits parlent d'eux-mêmes" ; le chercheur ne devient plus qu'un simple "enregistreur" de faits.

A quoi il est aisé de répondre que le chercheur opère, consciemment ou inconsciemment, une sélection dans les faits qu'il recueille.

- l'attitude rationaliste, pour laquelle il ne faut aborder le terrain qu'à l'aide d'une problématique préalablement construite. Le danger de cette attitude vient de ce que cette problématique préalable est

parfois si bien construite que les faits recueillis sur le terrain viennent d'eux-mêmes occuper une place assignée à l'avance : à la limite, on n'enregistre aucun fait nouveau.

L'attitude adoptée a été l'intermédiaire entre les deux précédentes : le terrain a été abordé à l'aide d'une problématique assez vaste (le processus d'adaptation des ressources aux besoins) pour permettre l'intégration de faits nouveaux, peu ou pas signalés dans la littérature consacrée au Serer : il en a été ainsi en ce qui concerne les "dons", phénomène économique peu important sur le plan purement quantitatif, mais capital au plan de la signification sociale.

Ce débat conduit à un autre débat qu'il ne faut pas éluder sous prétexte qu'il est gênant : le débat entre la "recherche pure" et l'"engagement politique".

On peut opposer, en effet, la rigueur de la recherche scientifique à un certain dogmatisme nécessaire pour l'engagement politique ; on aurait ainsi deux attitudes contradictoires, ce qui conduirait à justifier le non-engagement politique des chercheurs. Mais les choses ne sont pas si simples : en sciences humaines, et en sciences économiques notamment, les débats scientifiques sont aussi des débats politiques. Même si le chercheur s'oriente vers un thème apparemment non politique, il y a choix, conscient ou non, ne serait-ce que de ne pas vouloir poser des questions politiques.

Est-ce à dire que le chercheur doit être un militant politique ? Je ne pense pas que ce soit là une obligation : plus simplement, le chercheur doit être conscient qu'il est un rouage parmi d'autres, et que ses choix ont des implications politiques, qu'il le veuille ou non, et cela parce que son travail sera une contribution à la réflexion globale sur les sociétés actuelles.

7 - DEBAT SUR LA FINALITE DE LA RECHERCHE.

Le but des études effectuées par les chercheurs de l'ORSTOM peut être différent :

- ou bien, l'on vise à une utilité pratique immédiate, en fournissant des statistiques utilisables par les administrations locales et par les organismes de vulgarisation.

Ce faisant, on a conscience d'œuvrer, pour si peu que ce soit, à l'amélioration économique des pays sous-développés.

Mais, si ces statistiques n'étaient utilisées que par des sociétés d'études étrangères au pays sous-développé que l'on pense aider, n'aurait-on pas alors soi-même aidé au "ponctionnement" de ce pays par lesdites sociétés étrangères ?

- ou bien, l'on vise à la remise en question des concepts de la théorie du développement, en pensant qu'à long terme il pourrait y avoir une modification dans les relations économiques internationales...

Dans ce cas, on se vove à une inefficacité totale pour le temps présent.

Le débat n'est pas facile à résoudre, car travailler avec la perspective que ce qu'en fait ne servira peut-être jamais à rien est assez frustrant au plan personnel. Aussi, dans un premier temps, j'ai choisi le souci de l'efficacité, pour aboutir, dans un second temps, à l'autre attitude.

8 - ULTIME DEBAT : QU'EST-CE-QU'ETRE SCIENTIFIQUE ?

Une réponse à cette question, couramment entendue dans les centres extra-métropolitains, est la suivante : Être scientifique, c'est Être statistique.

Je ne suis pas d'accord avec une conception aussi étroite de la recherche scientifique : tout d'abord, parce que la statistique est une technique qui nécessite une excellente formation si l'on veut parfaitement la maîtriser : or, tous les chercheurs n'ont pas forcément reçu une formation très poussée dans ce domaine ; ensuite, parce qu'il s'agit d'une technique d'analyse adaptée aux grands nombres, mais totalement inadaptée pour explorer une réalité méconnue : or, les faits économiques recueillis sur le terrain sont, bien souvent, des faits mal connus et mal définis.

Personnellement, je serai partisan d'une conception plus vaste de la recherche scientifique :

Être "scientifique", c'est être le plus rigoureux possible aux différentes étapes d'une recherche, notamment en remettant sans

cesse en question les évidences, les préjugés, les "pré-notions", les "convictions non discutées" (BACHELARD) ⁽¹⁾...

La conséquence fatale d'une telle attitude est que, bien souvent, le problème traité à l'arrivée n'est jamais celui qui avait été posé au départ pour la simple raison que le problème tel qu'il avait été posé au départ était encore tout imprégné des pré-notions de la pensée courante, et que toute la recherche consistera à éliminer graduellement ces pré-notions !

°
° ° °
° ° ° ° °
° ° °
°

Le terme de l'évolution retracée est que je suis actuellement chargé de l'aspect historique du problème de "l'accumulation du capital" au sein de l'équipe travaillant au Sénégal. Il y a eu conjonction entre les besoins de l'équipe et ma propre évolution, car je débouche sur l'importance primordiale de l'Histoire pour toutes des disciplines des Sciences Humaines, et cela en accord avec d'autres chercheurs, aussi bien de l'ORSTOM ^(G. ROCHETEAU) (G. BLANCHET) que d'autres organismes (IFAN, CEAN, etc...). Ce passage à l'histoire économique du Sénégal éclaire, d'ailleurs, rétroactivement tous les travaux menés en pays Serer, en y ajoutant une dimension nouvelle.

Je terminerai ce bilan par un souhait : je désirerais qu'à l'avenir la section d'ECONOMIE de l'ORSTOM s'oriente vers des préoccupations davantage théoriques, car la théorie du développement a singulièrement besoin d'être métamorphosée !

(1) Une telle conception doit beaucoup à des discussions avec des chercheurs du Centre ORSTOM de DAKAR, et notamment G. ROCHETEAU.